



## LES MEMBRES DU CABINET



**Maître Karolyn Darmon**

Avocate au Barreau de Paris, spécialisée dans les affaires d'escroqueries depuis 1994, maître Darmon assiste les victimes d'investissement frauduleux, mandataires sociaux, associés et préposés divers en droit pénal.



**Maître Paul Lownson**

Après avoir été expert-comptable où il a pratiqué l'audit, l'expertise judiciaire et le commissariat aux comptes, Maître Paul Lownson exerce le conseil juridique et fiscal.

Maître Paul Lownson est spécialisé dans le droit des affaires orienté dans le domaine des marchés financiers.



**Maître Pierre Desforges**

Titulaire d'un MASTER II Droit Privé Fondamental. Après plus de 10 ans dans un Cabinet exerçant le droit commercial et le droit des affaires, Maître Pierre Desforges a rejoint le Cabinet Darmon Lownson & Associés.



**Maître Ernest Ducret**

Avocat depuis 2000, après un cursus de droit des affaires, Maître Ernest Ducret décide d'orienter son activité au service des entreprises et cadres dirigeants tant en conseil qu'en contentieux.



**Madame Henriette Delval**

Titulaire d'une maîtrise en droit, Madame Henriette Delval a été huissier-stagiaire et a suivi l'enseignement dispensé par l'Ecole Nationale de Procédure. Elle a en charge la gestion des fonds clients et pour le Cabinet la comptabilité, les fournisseurs, la facturation et les encaissements.